

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200206_08

Séance du 6 février 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Votants : 13

Date de la convocation :

30 janvier 2020

Date d'affichage

du compte rendu :

10 février 2020

L'an deux mil vingt, le six février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE), Marie-Paule SCHENCK, Jean-Yves QUETY (à partir du point 2).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Programme de travaux en forêt pour l'année 2020

La commission « Forêts et bois » s'est réunie le lundi 27 janvier 2020 et certains membres ont participé à une visite guidée par le garde forestier pour faire un état des lieux des travaux nécessaires.

L'ONF met en avant la nécessité d'augmenter le budget consacré aux travaux pour assurer la bonne régénération de la forêt, certains secteurs touchés par la tempête de 1999 n'ayant pas encore fait l'objet d'investissements. Il est proposé un total de plus de 60 000 € de travaux, déclinés en 2 groupes de priorité.

La Commune dispose toutefois de moyens financiers limités, d'autant plus dans un contexte de crise sanitaire des scolytes. Ces

moyens financiers ne permettent pas d'assurer l'ensemble des travaux proposés en 2020. Le conseil municipal décide de se concentrer sur les travaux de priorité 1.

A l'unanimité, le conseil municipal retient les parcelles suivantes :

- Intervention sylvicole en futaie irrégulière : parcelles 84, 93, 95, 96, 44
- Cloisonnement exploitation : parcelles 48, 22, 23, 24 et en option 30
- Chemin de la Baume Champion : première intervention

Une consultation des entreprises sera lancée prochainement avec une réponse pour la prochaine séance du conseil municipal.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE